

CAMPING ***_{NN}
« **LE CAP DU ROC** »

PISCINE – ANIMATION – LOCATIONS – SNACK
CONTRAT DE LOCATION D'HEBERGEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

SARL camping « LE CAP DU ROC »
1700 ROUTE DE LA PALME
11210 PORT LA NOUVELLE
Agrément 2012158-0018

Ci-dessus dénommé L'EXPLOITANT

Et

M.....
Adresse :
.....
.....

Tel fixe: Tel mobile mail

Nom et prénom de tous les occupants obligatoires

1..... né le/...../..... 5..... né le/...../.....
2..... né le/...../..... 6..... né le/...../.....
3..... né le/...../..... 7..... né le/...../.....
4..... né le/...../..... 8..... né le/...../.....

Ci-dessus dénommé LE CLIENT

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Le camping « LE CAP DU ROC » met à la disposition de M qui l'accepte un hébergement dans le Camping ci-dessus dénommé, le client s'engage à ne jouir du présent hébergement qu'à titre de résidence de loisir.

DESIGNATION

Le client s'engage à occuper un hébergement de type :

shelbox 2 chambres pour un maximum de 4 personnes

shelbox 2 chambres pour un maximum de 6 personnes

cottage 2 chambres 2 salles de bain pour un maximum de 6 personnes (O'hara 834 de 2007)

cottage 2 chambres pour un maximum de 6 personnes (Trigano evo 29 de 2013)

cottage 2 chambres climatisé pour un maximum de 4 personnes (Trigano evo 27 de 2011)

cottage 3 chambres climatisé pour un maximum de 8 personnes (O'hara 784 3chambres de 2010)

assurance annulation obligatoire (2,4% du montant total de la location)

Animaux : (carnet de vaccination obligatoire et chiens de 1^{ère} catégorie interdits)

véhicule supplémentaire :

tente supplémentaire :

. DUREE

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le à partir de 16 heures et se terminant le avant 10 heures. La période de la location est effectuée par semaine entière. Le client devra arriver après 16 heures et repartir avant 10 heures

ADRESSE : 1700 route de la palme
11210 port la nouvelle
www.camping-cap-du-roc.com

Tél : 04 68 48 00 98
Fax : 04 68 48 64 55
info@camping-cap-du-roc.com

SARL au capital de 24391.81 €uros – RCS Narbonne B 977 250 422 – APE 5530Z

PRIX

La présente location est consentie moyennant un prix de _____ €uros TTC forfaitaire pour _____ semaine(s) ou jours de location et pour un maximum de _____ personnes et 1 voiture ; les taxes seront en supplément au tarif en vigueur.

La présente location ne deviendra effective qu'à réception d'un versement de _____ €uros représentant _____ €uros d'arrhes (30% du séjour total), plus 25 €uros de frais et de _____ €uros d'assurance annulation (soit 2,40% du montant total du séjour) effectué par chèque bancaire / postal, mandat, télépaiement (carte bleue), chèques vacances ou virement établi à l'ordre du camping « LE CAP DU ROC ». Afin de confirmer votre réservation, de devez nous faire parvenir sous huit jours le versement des arrhes + frais+ assurances + contrat rempli et signé.

CONDITIONS ET CHARGES

- 1 Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
- 2 Tout contrat de location non accompagné du versement représentant les arrhes, les frais de réservation ainsi que l'assurance annulation sera caduc. De la même façon, tout versement d'arrhes et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location. De plus toute location à des mineurs non accompagnés par un représentant légal sera annulée et la location sera résiliée sans aucun remboursement et les mineurs seront expulsés sur le champs sans aucun remboursements.
- 3 A défaut de message télégraphié du campeur précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 36 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et les arrhes versés resteront acquis au camping « LE CAP DU ROC ».
- 4 Pour toute annulation aucun remboursement ne sera effectué se rapporter à l'assurance annulation.
- 5 Le montant du séjour est intégralement payable 30 jours avant la date d'arrivée du client. Faute de quoi la réservation sera résiliée et les sommes versées resteront la propriété du camping. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé. Les suppléments (personnes, tentes, véhicules, animaux) ainsi que les taxes et éco participation seront payables lors de votre arrivée.
- 6 Un dépôt de garantie de 290 €uros sera versé par le client sous forme de chèque le jour de son arrivée. Un de 200 € de dépôt de garantie et un de 90 € pour le forfait ménage. Le premier lui sera restitué qu'après inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de cette conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état de la valeur du matériel manquant ou détérioré. La somme de 90 €uros sera retenue dans le cas ou l'hébergement loué n'aurait été nettoyé correctement le jour du départ, à la vue du règlement intérieur qui impose au client de nettoyer cet hébergement.
- 7 le client s'engage à respecter, et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le règlement intérieur du camping. 8 Le client devra contracter toutes assurances pour garantir les risques de vol, incendie, dégât des eaux des eaux, responsabilité civile, recours des tiers par une compagnie notoirement solvable. Une assurance villégiature doit être fourni avec le présent contrat avec les conditions d'assurance ainsi que les dates de prises en charge pour la location
- 9 Ci-joint au présent contrat le règlement intérieur, nos conditions et les tarifs applicables pour la saison, le client déclarant en avoir pris connaissance.
- 10 **Droit à l'image**
Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.
- 11 **Parc aquatique**
Le port d'un maillot de bain ou boxer de bain sont obligatoires tout autres choses sont formellement interdit. Les visiteurs n'y ont pas accès même en payant ou autre. Le grand bassin est chauffé sauf juillet août. Le parc aquatique n'est pas surveillé et est réservé qu'aux clients

Renseignement généraux : le camping « LE CAP DU ROC » est situé à moins de 2km de la plage sauvage de Port la Nouvelle. Il est situé aux abords de la route départementale 709 entre Port la Nouvelle et La Palme. La

gare est à 3 kilomètres. La voie ferrée est à proximité. Camping familial de 90 emplacements. L'étang de La Palme avec spot pour les véliplanchistes et kite surf est à 2 kilomètres. Le camping arboré, abrité de la tramontane par son exposition exceptionnelle.

Animations du 10 juillet au 19 août 2016

DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir,
- que son état civil est celui indiqué ci-dessus,
- que son adresse est bien exacte.

Fait à : le / / / 2016

Signature du client
(Lu et approuvé

l'exploitant